



« LES TRESORS DE LA VILLA EPHRUSSI DE ROTHSCHILD, LE REVE DE BEATRICE »

DEUXIEME CONFERENCE DU CYCLE « LES RENDEZ-VOUS DE LA FONDATION DU PATRIMOINE »

MERCREDI 24 AVRIL 2019 -16 H 30

AU CENTRE UNIVERSITAIRE MEDITERRANEEN (CUM) DE NICE

La Fondation du patrimoine organise en 2019 un cycle de plusieurs conférences autour de projets importants qu'elle soutient. La sauvegarde du grand et du petit patrimoine est un engagement de la Fondation depuis 20 ans, dans les Alpes-Maritimes et partout en France.

Intervenants

Louis MEZIN, Conservateur en chef de la Villa Ephrussi de Rothschild [Académie des Beaux-arts] présentera le magnifique ensemble de mobilier XVIIIe de la Villa.

Stéphane PEPE, expert auprès de la Cour d'appel, détaillera les particularités d'un meuble de facture exceptionnelle : une commode en bois sculpté, laqué et doré de Francesco Bolgie des années 1780

Avec la participation de **Jean-Louis Marquès**, délégué des Alpes-Maritimes de la Fondation du patrimoine et **Michèle Cianéa**, ancien directeur du Service du Patrimoine historique de la Ville de Nice.



Présentation de la conférence

La **Villa Ephrussi de Rothschild** et son exceptionnel jardin ont été réalisés à l'initiative de Béatrice Ephrussi de Rothschild entre 1905 et 1912. Elevée dans le cadre idyllique de la presqu'île de Saint-Jean Cap Ferrat, la villa est embellie de nombreux tableaux, meubles et objets d'art du XVIIIe siècle de grande valeur. Le **salon Louis XVI** présente un remarquable ensemble de fauteuils, deux tapis de la Savonnerie et divers objets d'art d'une grande finesse participant à l'embellissement de cette pièce majeure.

Les interventions présenteront le **travail remarquable des restaurateurs** et les savoir-faire qui redonnent la splendeur passée à ce mobilier d'exception.

Informations pratiques

Entrée gratuite, sans réservation.

Adresse : Centre Universitaire Méditerranéen, 65 Promenade des Anglais, 06000 Nice

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État.

• **Organisation**

La Fondation du patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

• **Moyens d'action**

Pour son action, la Fondation du patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le **label** facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La **souscription** permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

La fondation peut également apporter une **aide financière** grâce au mécénat d'entreprise ou à une subvention sur ses fonds.

• **Comment faire un don ?**

Par courrier

Envoyez un chèque à l'adresse :
FONDATION DU PATRIMOINE
CCI Nice Côte d'Azur
20, Bd Carabacel
06005 NICE Cedex 1

Par Internet

Don en ligne sur le site internet sécurisé de la Fondation du patrimoine :
www.fondation-patrimoine.org

LA FONDATION DU PATRIMOINE DANS LES ALPES-MARITIMES

Au 10 janvier 2019, le score de 100 projets publics de restauration du patrimoine soutenus dans les Alpes-Maritimes a été dépassé ! dont 42 qui sont toujours actifs.

Au cours des dernières années, la fin des travaux a permis l'inauguration de plusieurs projets d'envergure : Notre Dame de vie à Mougins, l'église Sainte Marie-Madeleine de Biot, le musée Renoir de Cagnes-sur-Mer, le bâtiment des forges de la Darse de Villefranche-sur-mer, l'ancienne cathédrale Saint-Michel de Sospel, mais aussi la chapelle Saint-Sébastien de Falicon, les clochers des églises du Mas, les tableaux de l'église de Sigale, les orgues de Levens et de Beaulieu, etc.

L'apport des dons des particuliers, des entreprises et la subvention d'abondement de la Fondation ont assuré le financement des projets terminés dans des proportions évoluant entre 8% du coût des travaux éligibles et 25% pour les projets où la mobilisation a été la plus réussie.

CONTACTS PRESSE

Jean-Louis Marquès (délégué départemental des Alpes-Maritimes)

Tél. : 06 17 29 31 33

jlouismarques06@gmail.com

Réjane Lavagna (chargée de mission)

Tél. : 04 93 13 73 47

rejane.lavagna@fondation-patrimoine.org

Espace presse sur le site de la Fondation : www.fondation-patrimoine.org

N'hésitez pas à nous informer de votre présence.

Fondation du patrimoine

CCI Nice Côte d'Azur

20 bd Carabacel CS 11259

06005 NICE Cedex 1